

La Voie de l'emploi

Revue sur la recherche d'emplois et la planification de carrières à l'Î.-P.-É.

Ta nouvelle carrière commence au
COLLÈGE de l'île
 ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD
 CANADA
 Programmes de 1 ou 2 ans,
 cours individuels, formation linguistique
collegedelile.ca

Les cheveux dans la peau

Coiffeur depuis 40 ans, Marcel Richard a rouvert son salon le 22 mai, avec grand plaisir et anticipation. La fermeture a été tellement subite. «Et en même temps, les clients n'étaient pas comme d'habitude. J'en avais qui appelaient pour annuler. Je sentais qu'ils cherchaient des excuses pour ne pas dire qu'ils avaient peur. Et on a eu la nouvelle que tout devait fermer», raconte le coiffeur.

En général, les clients fidèles reviennent aux six à huit semaines. Au début de chaque nouvelle semaine de confinement, Marcel Richard appelait ses clients de cette semaine-là, pour leur dire que ça ne serait pas possible. Après deux mois, il fait la même chose, en sens inverse. «Par soucis de justice, j'appelle mes clients dans le même ordre où j'ai dû annuler. Vu que tous les salons ouvrent en même temps, je crois que nous serons tous très occupés durant ces premières semaines», dit le coiffeur.

N'ayant qu'une seule chaise, il croit qu'il n'aura pas trop de difficultés à appliquer les consignes. «Je vais demander aux clients de ne pas toucher tous les produits à vendre et plutôt de me demander les produits qu'ils veulent. On nous demande aussi de faire le ménage entre chaque client, de désinfecter toutes les surfaces que nos clients ont touchées. Ça ne me dérange pas. Et d'une façon, c'est bon que les clients voient qu'on prend les mesures au sérieux. Et aussi, nous allons porter un masque, et nos clients aussi. Ça va être différent».

Très jeune, Marcel Richard était déjà fasciné par le monde du cheveu. Il allait chez le coiffeur et il était toujours fasciné par les mouvements des ciseaux. Il a réussi à s'inscrire au programme de formation de Holland Collège, un an après avoir obtenu son diplôme d'études secondaires de l'École Évan-

geline, et parce qu'il avait travaillé un an avant d'entrer dans le programme, il avait pu percevoir son assurance-emploi en même temps qu'il suivait son cours.

«Je n'ai jamais regretté mon choix. J'ai commencé à travailler tout de suite dans les salons de Summerside, puis, en 1990, j'ai ouvert mon premier salon au centre-ville, avec cinq coiffeuses. En 1993, j'ai déménagé mon salon dans notre maison, que nous avons construite avec ce but en tête».

Durant cette période, il est passé de gérant à propriétaire d'un salon avec cinq employés, à un salon où il travaille seul. «J'aime ça parce que je peux me consacrer complètement à mon client ou à ma cliente. J'adore mon travail, et je veux être là pour mes clients».

Tout au long de sa carrière, Marcel Richard a suivi des cours, pour se perfectionner. Il avoue que le grand salon commercial de la coiffure à Halifax ce printemps, qui a été annulé, lui a beaucoup manqué.

«La coiffure c'est un beau domaine pour une personne qui a un côté créatif et aussi un côté administratif. J'ai toujours fait ma tenue de livres, et je continue à le faire. J'ai un comptable seulement pour la fin de l'année».

Au bord de la soixantaine, après 40 ans de carrière, en excellente santé, Marcel Richard n'est pas encore prêt à contempler la retraite.



↓ Marcel Richard, est le propriétaire de «Marcel Hair Design», situé sur la rue Crescent à Summerside. Il a rouvert son salon de coiffure le 22 mai. (Photo : J.L.)

«Quoique, c'est drôle parce que les deux derniers mois, avec ma femme Colette qui n'avait pas de travail elle non plus, on s'est dit que si c'était ça la retraite, ça ne serait pas si mal. Lorsque le temps viendra, et pas avant plusieurs années, je vais m'assurer que mes clients soient bien traités», dit-il.

Pendant les deux derniers mois, Marcel Richard, n'ayant pas de travail, a eu accès à la prestation canadienne d'urgence. Sa femme Colette, ayant dû fermer sa garderie familiale, a aussi demandé et obtenu la prestation canadienne d'urgence.

- Par Jacinthe Laforest

Shop PEI : une nouvelle plateforme pour soutenir l'achat local

Lorsque, dans le courant de la pandémie, Jacinthe Lemire s'est mise à la recherche d'un site Web pour se procurer des produits fabriqués à l'Île, elle n'a rien trouvé. Cette lacune sera bientôt corrigée. «Je prévois d'être en mesure de lancer Shop PEI vers la fin du mois de juin», dit la femme d'affaires.

Présidente de sa propre société de consultation, Solutions Euréka, Jacinthe Lemire a profité du ralentissement de ses affaires pour élaborer le concept et établir Shop PEI, dès qu'elle a pu confirmer le besoin, par un mini sondage en ligne. «Rapidement, j'ai eu des réponses très positives et j'ai décidé de plonger. Shop PEI sera une plateforme de commerce électronique qui offrira exclusivement des produits fabriqués à l'Île, soit des produits d'artisanat uniques, soit de l'art, des objets d'utilité courante, des denrées alimentaires

non périssables, comme du miel, par exemple. Je veux que ça facilite l'achat local aux consommateurs, et je veux aussi que les vendeurs y trouvent leur compte. Il y a bien des artistes, des artisans, des fabricants, qui font des choses super chouettes qui ne sont vendues que sur place ou dans quelques boutiques, et qui n'ont pas de plateforme de commerce électronique. Jusqu'à présent, j'ai environ 30 vendeurs intéressés, et c'est à 90 % des femmes. Je trouve cette statistique intéressante».

Bien évidemment, il n'est pas question pour Shop PEI d'aller jouer dans la même cour que les grands du commerce en ligne comme Etsy. «Etsy, c'est mondial. Il y a des vendeurs de l'Île sur Etsy, mais ils sont difficiles à identifier et à trouver à l'intérieur de la plateforme, dont le but n'est pas de promouvoir l'achat local. De notre côté, rien n'empêche des vendeurs Etsy de l'Île de s'inscrire à Shop PEI. Nous sommes aussi ouverts à des regroupements d'artistes et d'artisans».

Shop PEI, pour l'instant, élabore les conditions d'adhésion des vendeurs. «Mon objectif n'est pas de faire de l'argent, mais je ne veux pas en perdre non plus. Éventuellement, lorsque les affaires reprendront avec Solutions Euréka, j'aurai peut-être be-



Jacinthe Lemire, présidente de Solutions Euréka, a profité du ralentissement de ses affaires pour élaborer le concept et établir Shop PEI, une plateforme de commerce électronique qui offrira exclusivement des produits fabriqués à l'Île. (Photo : Gracieuseté)



Info@shop-peii.ca

soin d'embaucher quelqu'un pour faire fonctionner Shop PEI. Je développe mon modèle financier. J'ai été acceptée comme entreprise résidente de la Start-Up Zone, et j'ai ainsi accès à des conseils légaux et administratifs. Je n'ai jamais monté de plateforme de commerce en ligne, alors, j'apprécie l'aide».

Au moment où on ne sait pas ce qu'il en sera de la saison touristique, Shop PEI pourra aussi être une destination virtuelle pour les

habitues des vacances à l'Île qui voudront raviver leurs souvenirs de l'Île en encourageant les artisans qu'ils auraient normalement visités sur place.

Jacinthe Lemire invite les fabricants, les artisans, les artistes, les fournisseurs de service locaux, à communiquer avec elle pour obtenir plus d'information, au fur et à mesure que l'information sera disponible.

- Par Jacinthe Laforest

COLLÈGE de l'île

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD
CANADA

PLACES DISPONIBLES EN SEPTEMBRE 2020 !
ON EST LÀ POUR VOUS, À DISTANCE ET EN PERSONNE !

Le Collège de l'Île : ton accès au succès !

Programmes collégiaux, formation linguistique, formation sur mesure

www.collegedelile.ca



Les étudiants veulent des emplois

INITIATIVE DE JOURNALISME LOCAL - APF - ATLANTIQUE

Alors que l'incertitude est encore grande dans le secteur de la restauration et du tourisme, les étudiants de l'Île-du-Prince-Édouard naviguent à vue pour leurs emplois d'été. Gouvernements provincial et fédéral multiplient les mesures pour leur venir en aide.

Katie*, 20 ans, pense sérieusement à cet été. Pas pour les vacances, mais pour les emplois que cette étudiante à l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard (UPEI) va ou non pouvoir trouver. L'an dernier, elle travaillait dans une station-service et faisait des ménages. Elle avait gardé certains de ces emplois toute l'année. «Mes parents gagnent correctement leur vie, mais ce n'est pas pour autant qu'ils me payent tout», raconte la

jeune fille. En cette année hors-norme, «les perspectives se sont un peu évaporées», s'inquiète-t-elle. «Les entreprises risquent d'être fermées, et même si elles sont ouvertes, la charge de travail ne sera peut-être pas suffisante pour justifier l'embauche de personnes supplémentaires.»

Les emplois d'été sont un enjeu important pour les étudiants. Si, pour ceux issus de milieux aisés, l'emploi estival est surtout synonyme d'argent de poche, ceux qui

ont des moyens plus modestes n'ont pas le choix. «En quelques mois, de nombreux étudiants mettent de l'argent de côté pour payer leur loyer, leurs frais de scolarité, les dépenses de la vie courante pendant l'année scolaire», observe Karla Cabrera, vice-présidente de la fédération étudiante du Holland College. «C'est aussi un moyen de gagner de l'expérience et des compétences pour plus tard.»

1 000 emplois pour les étudiants

La crise que nous traversons peut-elle remettre en cause certains choix et parcours d'étude? Le 14 avril dernier, le ministre de l'Éducation, Brad Trivers, a reconnu l'inquiétude des étudiants : «Ils se demandent s'ils pourront payer leurs dépenses et rester dans leurs programmes universitaires.»

Chez les principaux pourvoyeurs d'emplois saisonniers, l'incertitude est encore grande. Hôtellerie, restauration, campings, musées, «nous ne savons tout simplement pas si ces secteurs fonctionneront comme d'habitude», admettait en avril Jamie Fox, ministre des Pêches et des Communautés. À UPEI, Kyla Hennessey reste optimiste : «Les étudiants ont toujours des entrevues d'embauche, ils trouvent des emplois», assure la conseillère en orientation qui organise des ateliers en ligne sur les techniques de recherche d'emploi. «Ils sont confiants et planifient toujours de retourner à l'université la rentrée prochaine.»

Pour répondre à l'angoisse des étudiants, le gouvernement provincial a annoncé environ 1 000 emplois supplémentaires. Le programme d'emploi postsecondaire de Skills PEI est élargi avec 320 postes de plus, que ce soit dans les collectivités publiques, les organisations environnementales ou de bienfaisance, ou encore dans les entreprises du secteur privé qui ont besoin de main-d'œuvre.

Neuf milliards de dollars du fédéral

Le ministère des Pêches soutient également l'embauche de 250 étudiants dans le domaine des produits de la mer par le biais du programme Team Seafood. «Ces



↓ À UPEI, la conseillère en orientation qui organise des ateliers en ligne d'aide à la recherche d'emploi, Kyla Hennessey reste optimiste : «Les étudiants ont toujours des entrevues d'embauche, ils trouvent des emplois.» (Photo : Gracieuseté)



↓ Avec les emplois d'été, «de nombreux étudiants mettent de l'argent de côté pour payer leur loyer, leurs frais de scolarité, les dépenses de la vie courante pendant l'année scolaire», observe Karla Cabrera, vice-présidente de la fédération étudiante du Holland College. (Photo : Gracieuseté)

mesures sont un énorme soulagement», affirme Karla Cabrera qui reste vigilante quant à leur application. «Nous voulons savoir comment nous pourrions payer nos frais universitaires si nous ne pouvons pas travailler cet été», souligne la responsable de la fédération étudiante du Holland College. Pour cet été, Katie a épluché les sites d'emplois Work PEI, Youth Employment et Team Seafood. Même les petits boulots, dit-elle : «Je les trouve souvent par le bouche-à-oreille.»

De son côté, Ottawa a annoncé neuf milliards de dollars d'aide pour ceux qui passent à travers les mailles du filet. Les étudiants auront droit à 1 250 \$ par mois de mai à août. La prestation est aussi offerte à ceux qui ont un emploi rémunéré de moins de 1 000 \$ par mois. Ce programme fédéral s'ajoute aux aides provinciales. Le gouvernement de l'Île offre notamment un programme de soutien financier doté de 95 000 \$ aux étudiants qui pourraient avoir des difficultés à trouver du travail à cause de la COVID-19.

* Son prénom a été changé.

- Par Marine Ernoult

Programme de fonds de roulement d'urgence pour les petites entreprises

Le gouvernement et les Corporations au bénéfice du développement communautaire (CBDC) de l'Île-du-Prince-Édouard réalisent les difficultés que pose la pandémie de COVID-19 aux entreprises locales. C'est pourquoi la province de l'Île-du-Prince-Édouard a mis à la disposition des CBDC des fonds pour leur permettre de proposer un fonds de roulement d'urgence aux petites entreprises pour éviter des répercussions négatives de la crise sur les collectivités.

Les propriétaires de petites entreprises touchées par la pandémie de COVID-19 peuvent demander un crédit de fonds de roulement allant jusqu'à 100 000 \$ dans le cadre du Programme de fonds de roulement d'urgence pour les petites entreprises qui est géré par la CBDC.

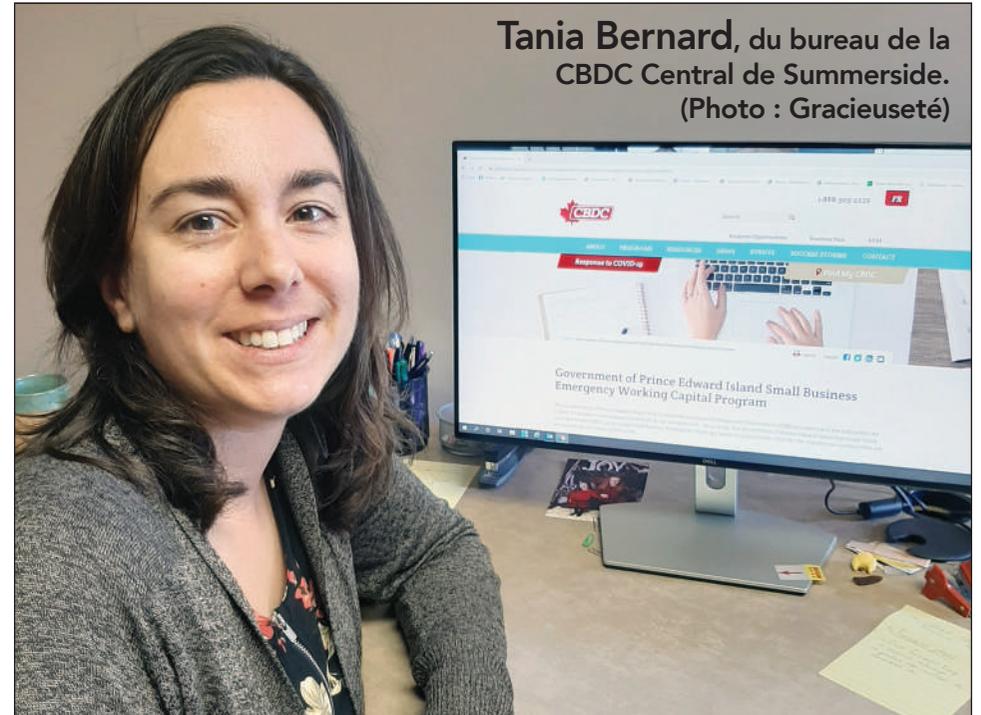
«Nous sommes disponibles pour discuter avec les entrepreneurs afin de voir s'ils sont éligibles dans le cadre de ce programme», indique Tania Bernard du bureau de la CBDC Central de Summerside qui offre

un service bilingue. «Ce programme est géré par la CBDC depuis quelques semaines pour le compte du gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard», ajoute l'agente de prêt pour le bureau de Summerside de la CBDC.

«À noter que le programme est seulement offert à l'Île-du-Prince-Édouard».

Taux d'intérêt

Des intérêts s'appliqueront à un taux de 4 %, composé annuellement, à compter de la date du premier



Tania Bernard, du bureau de la CBDC Central de Summerside. (Photo : Gracieuseté)

décaissement. Aucun remboursement, du capital ou des intérêts, n'est requis pendant les 12 mois suivant le premier décaissement.

Amortissement

La durée du crédit de fonds de roulement d'urgence sera de six ans. Les intérêts s'accumuleront pendant la première année, puis le prêt sera amorti sur les cinq années (60 mois) restantes.

Renseignements

Pour obtenir des renseignements précis sur l'admissibilité, veuillez vous adresser à la CBDC soit à Alberton, Summerside ou Montague. Pour en savoir plus sur les critères du programme, visitez le site Web <https://www.cbdc.ca/fr/nouvelles/programme-de-fonds-de-roulement-durgence>.

- Par Marcia Enman

Renseignements généraux

- L'entreprise doit continuer ses activités;
- L'entreprise doit être une entreprise individuelle, une société en nom collectif ou une corporation;
- L'entreprise doit être inscrite au registre des entreprises de l'Î.-P.-É.;
- Le principal lieu d'affaires de la petite entreprise doit être situé à l'Î.-P.-É.

L'industrie de l'événementiel écorché par la COVID-19

Il y a quelques mois seulement, La Voie de l'emploi a présenté un article sur Robyn Gallant et son entreprise naissante en gestion d'événements et planification. Son entreprise se situe dans l'industrie de l'événementiel, un sec-

teur plutôt récent, qui a commencé, estiment les observateurs, à peu près en même temps que le téléphone intelligent.

Dans la foulée des mesures de confinement, un très, très, très grand nombre d'événements du type fes-

tival a été annulé. Parmi ses projets, Robyn travaillait au sein d'une équipe pour créer un tout nouveau festival en septembre. Elle ne sait pas encore si le projet va voir le jour.

«C'est certain que l'année 2020 ne sera pas bonne pour l'événementiel

et pour les personnes qui travaillent dans ce domaine. Mais par définition, nous sommes des personnes créatives qui trouvons des solutions. Je suis certaine que le secteur va rebondir», dit Robyn Gallant.

Elle a l'impression qu'une fois la crise passée, il y aura deux grandes tendances dans le secteur : soit les gens seront hésitants à investir dans des projets à long terme, sentant constamment une épée de Damoclès au-dessus d'eux, soit ils auront hâte, au contraire, d'inventer et de créer des occasions de se rencontrer. Elle fait le pari, que la majorité optera pour la seconde tendance.

- Par Jacinthe Laforest

La Voie de l'emploi
Revue sur la recherche d'emplois et la planification de carrières à l'Î.-P.-É.

5, Ave Maris Stella, Summerside,
Î.-P.-É. C1N 6M9
Tél. : 902-436-6005 / Téléc. : 902-888-3976
marcia.enman@lavoixacadienne.com
<https://lavoiedemploi.com>

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION :
MARCIA ENMAN

JOURNALISTES : JACINTHE LAFOREST /
MARCIA ENMAN / MARINE ERNOULT

MISE EN PAGE : ALEXANDRE ROY

La Voie de l'emploi est une publication mensuelle de langue française sur la planification de carrières et la recherche d'emplois à l'Î.-P.-É. Elle est le résultat d'une entente financée dans le cadre de l'Entente Canada-Î.-P.-É. sur le développement du marché du travail. Les opinions et les interprétations figurant dans la présente publication sont celles de l'auteur.e et ne représentent pas nécessairement celles des gouvernements du Canada et de l'Île-du-Prince-Édouard.